



« Hors les murs » Préparer les élections professionnelles 2026

Centre de Gestion
de la fonction publique territoriale
de Loire-Atlantique

Introduction et présentations



Aurélien CHAUVET-GUÉRIN

Chef du service Dialogue social
Centre de gestion de Loire-Atlantique



Coralie DARGOUGE

Chargée de projet Élections professionnelles
Centre de gestion de Loire-Atlantique



Enregistrement de la conférence « Hors les murs »

Webinaire à retrouver sur le site du Centre de gestion 44

→ Pilotage des ressources humaines / Elections professionnelles 2026

Préparer les élections

Mobiliser les électeurs

Février à
septembre

Constitution
des listes
électorales

J-60

Publicité des
listes
électorales

J-60 à J-1

Correction
des listes
électorales

Jour J

Diffusion
des résultats

Janvier 2026

Février
2026

Mars 2026

Avril 2026

Mai 2026

Juin 2026

Juillet
2026

Août 2026

Septembre
2026

Octobre
2026

Novembre
2026

Décembre
2026

Recensement

Déclaration
CST communs

01 au 15/01

Annonce
des dates du scrutin

Délibérations

M-6

Dépôt des
candidatures

J-42

Affichage des
candidatures

J-40

Diffusion du
matériel de vote

J-15

Vote
électronique

Jour J



Sommaire

1

Listes électorales

Diffusion et corrections

2

Distribution du matériel de vote

3

Fonctionnement du vote électronique

4

Communication / Mobilisation des électeurs

5

Réception et vérification des candidatures

6

Organisation des scrutins locaux

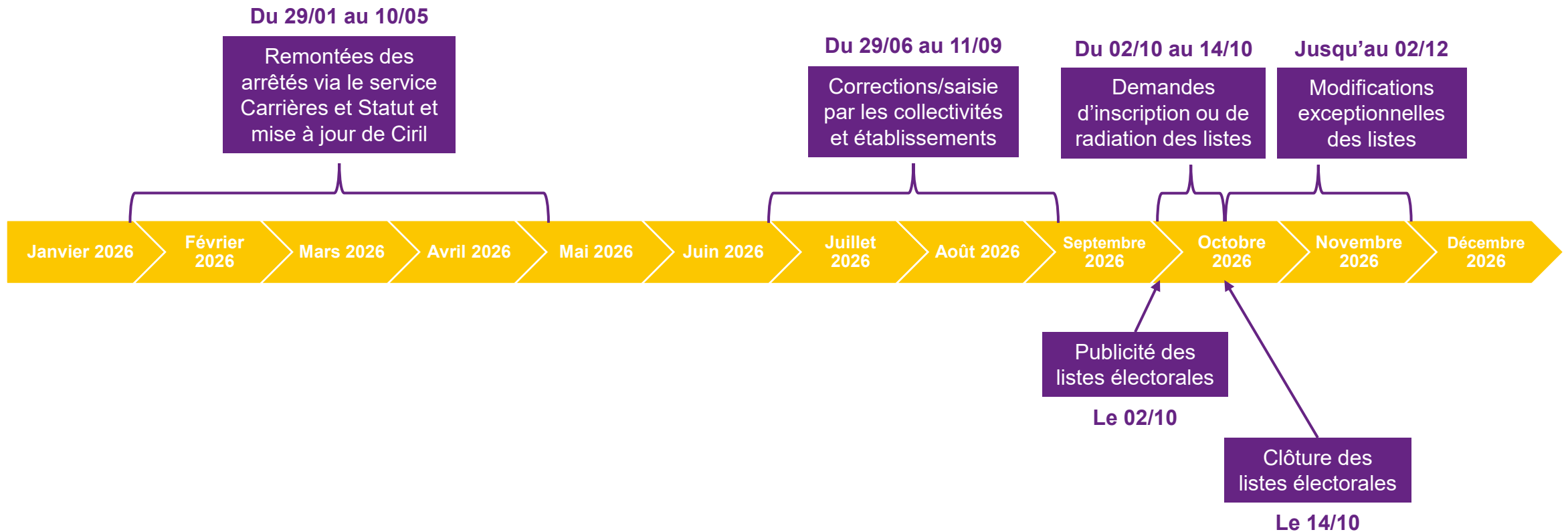


Listes électorales

Diffusion et correction



Calendrier des listes électorales



J-60 → 02/10/2026 pour les instances du Centre de gestion

- Impression des extraits de listes depuis AGIRHE Élections.
- **Affichage des extraits de listes** dans chaque collectivité ou établissement.
- Affichage de la possibilité de consulter la liste intégrale au Centre de gestion.

J-60 à J-50 → du 02 au 14/10/2026 pour les instances du Centre de gestion

- Traitement des demandes de modification des listes sous 3 jours ouvrés par l'autorité territoriale.
- **Corrections des listes** en fonction des remontées des collectivités par mail à electionspro@cdg44.fr
- Réimpression de la liste après modification.

J-50 → 14/10/2026 pour les instances du Centre de gestion

- **Clôture de la liste électorale**, sauf événements exceptionnels
- Aucune modification n'est alors admise sauf si un événement prenant effet au plus tard la veille du scrutin entraîne, pour un agent, l'acquisition ou la perte de la qualité d'électeur.

J-50 à J-1 → du 14/10 au 02/12/2026 pour les instances du Centre de gestion

- Chaque **modification exceptionnelle** fait l'objet d'une réédition de la liste.
- Ces modifications sont envoyées par mail à electionspro@cdg44.fr
- Transmission le plus tôt possible, dès que ces événements sont connus, **et au plus tard le mercredi 25/11/2026.**





INFORMATIQUE
DES CENTRES DE GESTION

Agirhe RH - Espace collectivité
Centre de Gestion Test - GIP



[Se déconnecter](#)


Agent ▾
Collectivité ▾
Instances ▾
Documents ▾
Paramètres ▾
Autre Collectivité ▾

Tableau de bord

- **Actualités CDG**

le 15/04/2025

test PDF

Consulter le document

le 31/10/2023

Revalorisation du minimum de traitement

Le minimum de traitement est revalorisé à compter du 1er mai 2023. Il passe ainsi de l'indice majoré 252 (ID 205) à l'indice majoré 264 (ID 207). Les emplacements et montants des

Actualités

2 actualités à lire

Anciennes actualités

Préparation de la liste électorale

Validation et publicité de la liste électorale

Impression des listes électorales



Impression des
listes électorales

Elections professionnelles COMITE SOCIAL TERRITORIAL (CST)
Validation de la liste électorale

Qualité

Toutes

Imprimer

Export

N° électeur	VPC	NOM Prénom	Grade	Position	Qualité
23	Oui	-	administrateur	Activité	Titulaire
1	Oui	2611 2611	animateur Contractuel	Activité	Non titulaire de droit public
2	Oui	ANNEE 2011	Directeur des services techniques - 20 000 à 40 000 hab.	Activité	Titulaire
3	Oui	BENJAMIN	attaché territorial principal de conservation du patrimoine	Activité	Titulaire
4	Oui	CENTRE DE GESTION	adjoint technique territorial	Activité	Titulaire
5	Oui	CENTRE DE Gestion 38	adjoint technique territorial	Activité	Titulaire
6	Oui	Centre De Gestion 38	adjoint technique territorial	Activité	Titulaire
7	Oui	CHEVILLER MARC	adjoint technique territorial	Activité	Stagiaire
8	Oui	CST CCP	ingénieur NT		
9	Oui	DEMOISSON Aurélien	adjoint administratif		

Impression des listes

☒ Tous ☐ VPC ☐ Urne

Tri par : ☒ Numéro Electeur ☐ Collectivité/Numéro Electeur ☐ Grade/Numéro Electeur ☐ Collectivité/Nom

Modèle : LVALIDE_CTCOL_EXTRAIT DE LISTE 44.doc

Imprimer Liste

X Fermer

ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

COMITÉ SOCIAL TERRITORIAL (CST)

PLACÉES AUPRÈS DU CENTRE DE GESTION DE LOIRE-ATLANTIQUE



EXTRAIT DE LA LISTE ÉLECTORALE

Agents électeurs au 03/12/2026

N° ÉLECTEUR	NOM D'USAGE	NOM DE FAMILLE	PRÉNOM
1	2611	TEST2611	2611
2	2611	TEST2611	2611
3	2611	TEST2611	2611
4	CENTRE	CENTRE	DE GESTION
5	CENTRE	CENTRE	De Gestion 38
6	Centre	Centre	De Gestion 38
7	CENTRE	CENTRE	De Gestion 38
8	CST	CST	CCP
9	DE GESTION	DE GESTION	CCP
10	DE GESTION	DE GESTION	CCP
11	DE GESTION	DE GESTION	CCP
12	DE GESTION	DE GESTION	CCP
13	PLOP	PLOP	Plop
14	SMITH	SMITH	Smith
15	TEST	TEST	Test1
16	test 44	test 44	test
17	TEST CST	TEST CST	CCP
18	TEST_2026	TEST_2026	Test_26
19	TEST02	TEST02	Test0224
20	TEST050325	TEST050325	Test
21	TEST050325	TEST050325	Test

Extrait de la liste électorale de CST mise à jour le 18/09/2026

- 1 -



Format des listes électorales



Les listes électorales doivent mentionner au minimum :

- les noms d'usage et/ou de naissance,
- les prénoms des agents inscrits,
- et le scrutin concerné.

La catégorie statutaire (et/ou grade), ou à défaut l'emploi, et le genre peuvent également être mentionnés.

Pour les CST communs, la collectivité ou l'établissement d'affectation de chacun des agents doit être indiqué.



Contenu des listes électorales



Les dates et départements de naissance ne doivent pas être affichés, même s'ils sont saisis lors de la création des listes électorales.

Ces éléments confidentiels permettront l'authentification des agents.



Ces deux données sont essentielles au vote électronique.

Ne saisissez pas « 0 » ou « 99 » par défaut lors de la création des listes électorales.



Demandes de corrections, radiations ou ajouts sur les listes ?

Envoyer un mail avec l'ensemble des informations nécessaires à electionspro@cdg44.fr le plus tôt possible, et au plus tard le 14/10/2026.



Dans notre boîte à outils

Fiche repère n°6 -
Affichage
obligatoire

Fiche repère n°7 -
Liste électorale

MÉMO "Qui est
électeur en CST-
CAP-CCP ?"

Tutoriel "Prise en
main d'AGIRHE
Élections"

Webinaire - Établir
les listes
électorales

Affiche
"Vérification des
listes électorales
CST-CAP-CCP"

Affiche
"Vérification des
listes électorales
CAP-CCP"

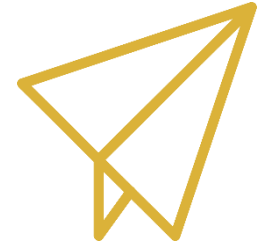
Affiche
"Consultation des
listes intégrales au
Centre de gestion"



Distribution du matériel de vote



Campagne éditique du Centre de gestion



10/11/2026 :
Impression des documents
de vote et de propagande

16/11/2026 :
Réception du matériel
électorale dans les
collectivités

18/11/2026 :
Date limite de distribution du
matériel de vote aux
électeurs





- Chaque agent électeur recevra une **enveloppe remise par sa collectivité**.
- Les enveloppes sont **nominatives, personnelles et confidentielles**.



- **Contenu des enveloppes** individuelles :
 - Un courrier avec des codes de connexion individuels ;
 - Une notice explicative du vote électronique ;
 - Les listes et professions de foi des candidats pour chacun des scrutins pour lesquels il est électeur.



- **Homonymie parmi vos agents** : veillez à renseigner leurs seconds prénoms lors de la constitution des listes électorales.



- **Electeurs tardifs** : ils ne recevront pas ces courriers mais pourront néanmoins voter, en appelant le numéro vert.



Organiser la distribution



Organiser la distribution



Cette distribution peut s'organiser de différentes façons :

- Distribution dans les locaux, aux postes de travail des agents ;
- Distribution par les chefs de services ;
- Plages de retrait auprès d'agents dédiés à cette distribution ;
- Toutes autres modalités de distribution adaptées à l'organisation de la collectivité.

**Cette étape peut être chronophage
et nécessité du personnel :
pensez à l'anticiper au maximum !**

Dans notre boîte à outils

Fiche repère n°13 - Diffusion
du matériel électoral pour les
instances du Centre de
gestion



Fonctionnement du vote électronique

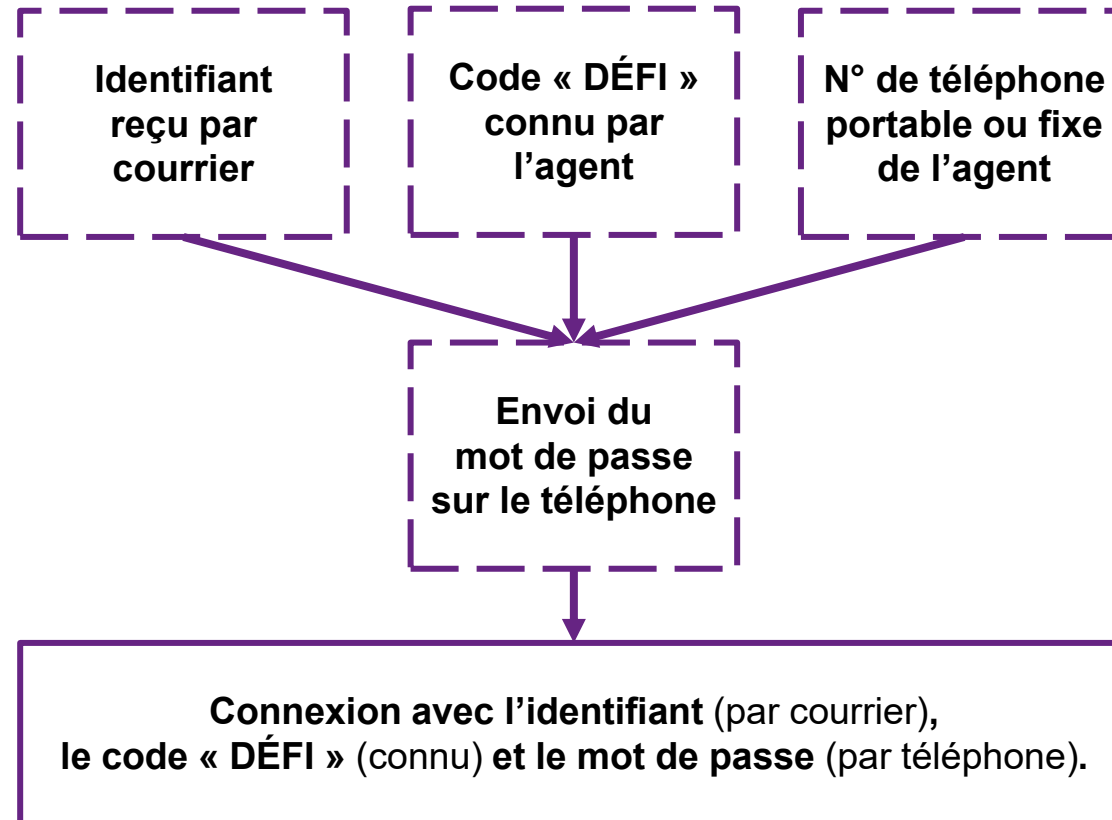


Élections professionnelles



Fonction publique

Chaque collectivité ou établissement
devra mettre un poste informatique
à disposition de ses agents



CODE « DÉFI »

- Accès au vote électronique -



* France métropolitaine : DD
/ DROM-COM : DDD /
Naissance à l'étranger : 99





Elections du CDG

Bienvenue sur la plateforme de vote de démonstration pour les CDG

Le vote électronique sera ouvert du jeudi 3 décembre 2026 à 09:00 au jeudi 10 décembre 2026 à 16:00.

Pour tout problème de connexion, vous pouvez contacter la cellule d'assistance au [05 67 31 53 94](tel:05.67.31.53.94) pendant toute la durée du scrutin 24h/24h.

Accès votant

* Champs obligatoires

Identifiant votant *

Votre identifiant votant vous a été transmis par courrier.

Année de naissance *

Département de naissance *

Se connecter

Vous avez un problème pour vous connecter ?

eklesio collecte et traite vos données dans l'unique but de vous permettre de voter de manière sécurisée. [En savoir plus sur la gestion de vos données et vos droits.](#)

Une solution proposée par





Elections du CDG

Bienvenue sur la plateforme de vote de démonstration pour les CDG

Le vote électronique sera ouvert du jeudi 3 décembre 2026 à 09:00 au jeudi 10 décembre 2026 à 16:00.

Pour tout problème de connexion, vous pouvez contacter la cellule d'assistance au [05 67 31 53 94](tel:0567315394) pendant toute la durée du scrutin 24h/24h.

Un SMS vous a été envoyé au +33 6 12 34 56 78, veuillez saisir le code secret de ce SMS.

Accès votant

* Champs obligatoires

Code secret à 6 chiffres *

Veuillez saisir le code à 6 chiffres transmis sur votre téléphone

Se connecter

Demander de nouveau votre code secret par SMS.

Demander votre code secret par appel téléphonique.

Ce n'est pas votre numéro de téléphone ?

Se connecter avec un autre compte.

Une solution proposée par





Tableau de bord

Bienvenue dans votre espace de vote en ligne



Bonjour Caroline S. ROUGE

Il vous reste **2** votes à exprimer.

Une fois votre bulletin enregistré pour chacun des votes, n'oubliez pas de vous déconnecter.

Election CAP B

Tour unique

🕒 22 sept. 2026, 17:01 > 23 oct. 2026, 20:00

🗳️ Voter

👤 Voir les membres du bureau de vote

📄 Afficher les candidatures

📄 Afficher la liste électorale

🗳️ Transparence de l'urne

🗳️ Voter

● Ouvert

Election CST

Tour unique

🕒 22 sept. 2026, 17:01 > 23 oct. 2026, 20:00

🗳️ Voter

👤 Voir les membres du bureau de vote

📄 Afficher les candidatures

📄 Afficher la liste électorale

🗳️ Transparence de l'urne

🗳️ Voter

● Ouvert





Election CAP B - Tour unique

Veuillez cliquer sur une des candidatures pour pouvoir la sélectionner.

Une fois votre choix effectué, vous pouvez cliquer sur le bouton **Étape suivante** pour accéder à une page de confirmation.



Liste de Lucas



Liste de Anna



Vote blanc



Votre bulletin

Vous n'avez pas encore fait votre choix, veuillez sélectionner une candidature.

Étape suivante





Election CAP B



Election CST



Election CAP B - Tour unique

Veuillez cliquer sur une des candidatures pour pouvoir la sélectionner.

Une fois votre choix effectué, vous pouvez cliquer sur le bouton **Étape suivante** pour accéder à une page de confirmation.



Liste de Lucas

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit, sed do eiusmod tempor incididunt ut labore et dolore magna aliqua. Ut enim ad minim veniam, quis nostrud exercitation ullamco laboris nisi ut aliquip ex ea commodo consequat. Duis aute irure dolor in reprehenderit in voluptate velit esse cillum dolore eu fugiat nulla pariatur. Excepteur sint occaecat cupidatat non proident, sunt in culpa qui officia deserunt mollit anim id est laborum.

Profession de foi (30 Ko)

1 : Lucas

Opérateur

2 : Wendie

Chercheuse

3 : Noam

Assistant

☒ Sélectionner cette liste



Liste de Anna

Vote blanc

Votre bulletin



Liste de Lucas

1 : Lucas (Opérateur)

2 : Wendie (Chercheuse)

3 : Noam (Assistant)

Étape suivante



Election CAP B - Tour unique

Veuillez vérifier votre bulletin.

S'il représente bien ce que vous souhaitez voter, cliquez sur le bouton **Envoyer définitivement votre bulletin** pour que votre bulletin soit envoyé dans l'urne.

S'il ne représente pas ce que vous souhaitez voter, vous pouvez [revenir sur le choix des propositions](#).

Votre bulletin

Liste de Lucas

- 1 : Lucas (Opérateur)
- 2 : Wendie (Chercheuse)
- 3 : Noam (Assistant)

Étape d'envoi définitif

**Envoyer définitivement votre bulletin
et accéder au vote suivant**

Votre bulletin a été chiffré et est prêt à être envoyé.

Contenu de l'enveloppe à insérer dans l'urne :

Un bulletin dont l'empreinte numérique est :

4ffae7ea831e844d64f536d5077ec2d44ff028f89cc579dadb9c1c31dcd2b287b

Cette empreinte pourra être utilisée pour suivre votre bulletin dans l'urne. Elle ne sera réaffichée qu'une seule fois après l'envoi de votre bulletin.



eklesio

Tableau de bord

Election CAP B

Election CST

Guide électeur

Déconnexion

Votre bulletin a bien été enregistré.
 Votre récépissé de vote a été envoyé à c.dargouge@cdg44.fr.

✓ Afficher la clé d'enregistrement
 Attention, cette clé ne s'affiche qu'une seule fois

✓ Election CAP B

⌚ Election CST



Election CST - Tour unique

Veuillez cliquer sur une des candidatures pour pouvoir la sélectionner.
 Une fois votre choix effectué, vous pouvez cliquer sur le bouton **Étape suivante** pour accéder à une page de confirmation.



Liste de Lucas



Liste de Anna



Vote blanc



🗳️ Votre bulletin

*Vous n'avez pas encore fait votre choix, veuillez
 sélectionner une candidature.*

Étape suivante



Tableau de bord

Bienvenue dans votre espace de vote en ligne



Bonjour Coralie DARGOUGE

Dernière connexion le 23 sept. 2026, 17:08

Votre bulletin a bien été enregistré.
Votre récépissé de vote a été envoyé à c.dargouge@cdg44.fr.

✓ Afficher la clé d'enregistrement
Attention, cette clé ne s'affiche qu'une seule fois

Vous n'avez plus de vote à exprimer, vous pouvez vous [déconnecter](#).

Election CAP B

Tour unique

🕒 22 sept. 2026, 17:01 > 23 oct. 2026, 20:00

📄 Récépissé de vote

👤 Voir les membres du bureau de vote

📄 Afficher les candidatures

👤 Afficher la liste électorale

📄 Transparence de l'urne

✓ Votre bulletin a été enregistré

● Bulletin enregistré

Election CST

Tour unique

🕒 22 sept. 2026, 17:01 > 23 oct. 2026, 20:00

📄 Récépissé de vote

👤 Voir les membres du bureau de vote

📄 Afficher les candidatures

👤 Afficher la liste électorale

📄 Transparence de l'urne

✓ Votre

● Bulletin enregistré



Dans notre boîte à outils

[Kit de communication](#)



Un numéro vert sera
ouvert 24/24h et 7/7j
pendant toute la durée
du scrutin



Communication et mobilisation des électeurs





Par les employeurs

Communiquer



Dates et modalités du vote

Rôles des instances



Qui est électeur ?

Vote électronique



Mobiliser

Par chaque employeur

Octobre à décembre

Mails, affichage, réunions d'information...

Objectif de participation +++

Information pour vote à l'urne



Kit de communication de la DGAFP

Élections professionnelles
Fonction publique

Pour choisir
mes représentants
syndicaux

Je vote !

entre le **3** et le **10** décembre 2026



Élections professionnelles
Fonction publique

Pour choisir
mes représentants
syndicaux

Je vote !

entre le 3 et le 10
décembre 2026

Élections professionnelles
Fonction publique

Sur des sujets du quotidien :

- Fonctionnement et organisation des services
- Égalité professionnelle
- Plan de formation
- Évaluation professionnelle
- Temps de travail
- Conditions de travail
- ...




Élections professionnelles
Fonction publique

Tous les agents
publics votent :
fonctionnaires,
agents contractuels,
apprentis...

On vous explique tout :
www.fonction-publique.gouv.fr




Élections professionnelles
Fonction publique

Ma voix compte
pour protéger
mes droits
et en obtenir
de nouveaux.





Kit de communication du Centre de gestion



Je vote !

Élections professionnelles 2026

Comité Social Territorial départemental (CST)
Commissions Administratives Paritaires (CAP A, B ou C)
Commission Consultative Paritaire (CCP)

 **Du 3 décembre à 9h00 au 10 décembre à 16h00, votez en ligne.**






ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2026



Jusqu'au 14 octobre 2026

Consultez et vérifiez les listes électorales

du **Comité Social Territorial (CST)**,
des **Commissions Administratives Paritaires**
(CAP A, B ou C)
et de la **Commission Consultative Paritaire**
(CCP).

Faites remonter vos questions et demandes de rectification à votre contact "Ressources Humaines" :



À COMPLÉTER

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2026



Vote CAP/CCP en ligne

Votez en ligne pour vos représentants des
Commissions Administratives Paritaires
(CAP A, B ou C), et de la
Commission Consultative Paritaire (CCP)

Rajouter URL + QR code du site EKLESIO

Pour plus d'informations, contactez votre service Ressources Humaines



Par les employeurs



À la suite des élections,
chaque collectivité ou établissement
devra diffuser les résultats des 5 scrutins
auprès de ses agents.



Par les organisations syndicales

→ Réunions syndicales hors période électorale

	Réunion d'information (R213-33 CGFP)	Réunion mensuelle d'information (R213-43 CGFP)
Quelles OS ?	Toutes	Représentatives
Où ?	Bâtiment administratif de la collectivité ou locaux extérieurs	Bâtiment administratif de la collectivité ou locaux extérieurs
Présence des agents ?	En dehors du service	ASA (une heure par agent par mois) À demander 3 jours en amont Sous réserve des nécessités de service
Demande par l'OS ?	Demande d'organisation une semaine à l'avance	Demande d'organisation une semaine à l'avance
Durée ?	Non précisé Ne doit pas perturber le bon fonctionnement des services	Une heure / mois Peuvent être regroupées par trimestre





Par les organisations syndicales

→ Réunions en période électorale

Réunion spéciale d'information (R213-35 CGFP)

Quand ?	Dans la période de <u>6 semaines</u> avant la date de l'élection
Quelles OS ?	Les OS candidates aux élections
Où ?	Bâtiment administratif de la collectivité ou locaux extérieurs
Présence des agents ?	ASA (une heure par agent sur la période) → <i>en plus des autres ASA</i>
Demande par l'OS ?	Une semaine à l'avance
Durée ?	Une heure par OS sur la période





Par les organisations syndicales

→ Utilisation des TIC*

Les organisations syndicales candidates peuvent s'adresser aux agents :

Via la messagerie électronique de la collectivité ou de l'établissement

- Par une adresse de messagerie syndicale
- Dans le respect des conditions de confidentialité des échanges entre les agents et les OS

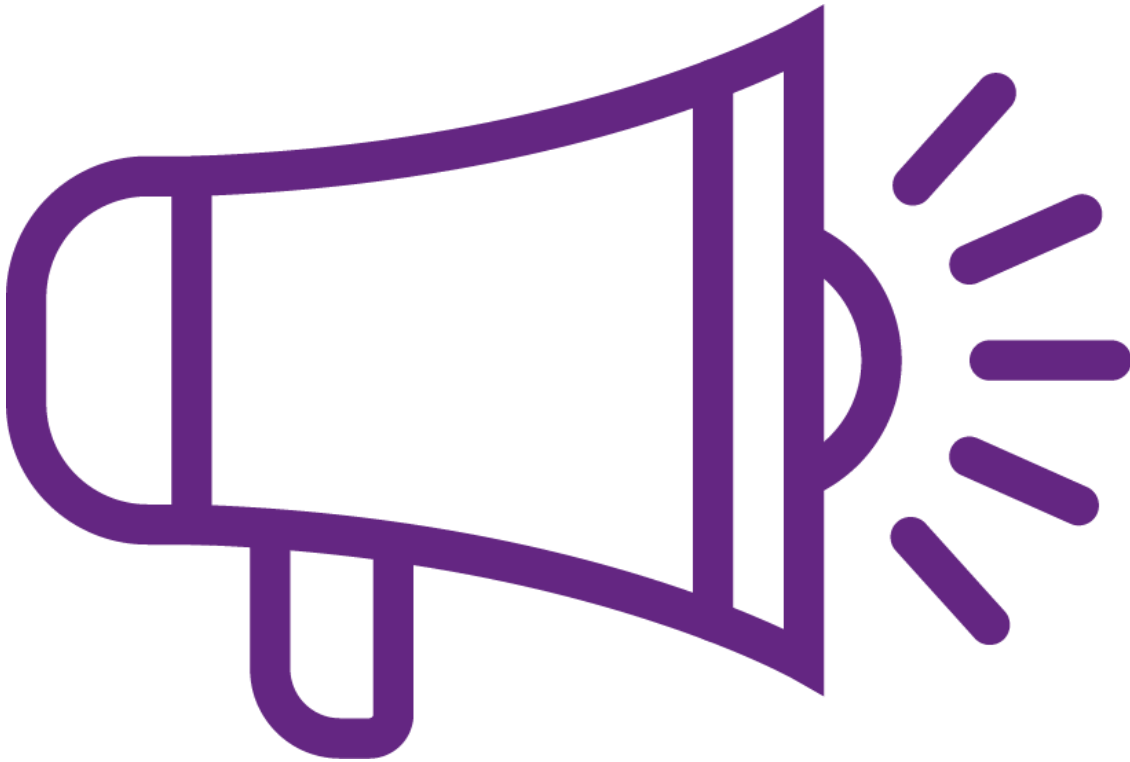
Via la page intranet, le cas échéant,

- Par des publications des OS sur une page dédiée
- Par des renvois vers les sites des OS

*Technologies de l'information et de la communication



Par les organisations syndicales



CAMPAGNE ELECTORALE :

**La distribution de documents de
propagande électorale
ainsi que leur diffusion (papier, mail...)
sont interdites les jours de scrutin.**

→ Fin de la campagne le 02/12/2026 à minuit
pour les scrutins du Centre de gestion.

Dans notre boîte à outils

Kit de communication
du Centre de gestion

Kit de communication
de l'État

Kit de communication
de SLIB
(à venir)

MÉMO "Pour quoi
voter ?"
Comprendre la finalité
des élections
professionnelles

Fiche repère n°6 -
Affichage obligatoire

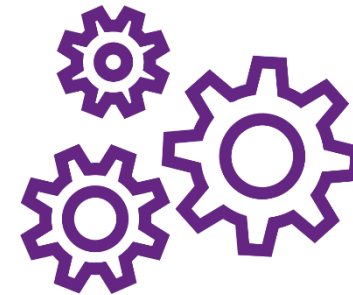
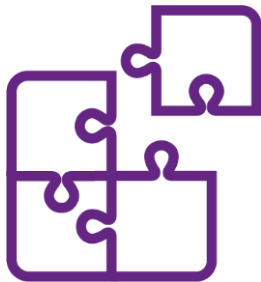
Fiche repère n°12 -
Communiquer pour
mobiliser les
électeurs



Temps d'échanges et de questions



A vos questions !



Rendez-vous sur notre site internet :

<https://www.cdg44.fr/pilotage-des-ressources-humaines/elections-professionnelles-2026>



Réception et vérification des candidatures



Qui peut être candidat sur une liste ?



→ Tous les agents ayant la qualité d'électeurs sont éligibles



SAUF les agents en **congé de longue maladie, de longue durée ou de grave maladie**



SAUF les fonctionnaires frappés d'une **sanction disciplinaire du troisième groupe**

(rétrogradation ou exclusion temporaire de fonctions de 16 jours à deux ans),
sauf s'ils ont été amnistiés ou si la sanction a été effacée du dossier ;



SAUF les agents condamnés à l'**interdiction du droit de vote et d'élection**



SAUF, pour le **CST**, les agents occupant un **emploi fonctionnel de direction**.



Qui peut être candidat sur une liste ?



Un agent ne peut être candidat que sur une seule liste pour un même scrutin.



Les agents présents sur ces listes de candidature n'ont pas obligation d'être syndiqués.



Le délégué de liste n'est pas obligatoirement candidat lui-même.



Modalités de dépôt d'une liste candidate

- ✓ Liste présentée obligatoirement par des organisations syndicales.
- ✓ Une seule liste de candidats par syndicat pour un même scrutin.
- ✓ Possibilité de liste commune à plusieurs syndicats.
- ✓ Nombre pair de noms sur les listes au moment du dépôt.
- ✓ Pas de mentions de la qualité de titulaire et suppléant.
- ✓ Respect des proportions F/H issues du recensement.
(arrondi inférieur ou supérieur à la discrétion des syndicats – pas d'alternance F/H obligatoire dans les noms)
- ✓ Dépôt des listes au moins 6 semaines avant le scrutin.
- ✓ Le dépôt d'une liste fait l'objet d'un récépissé, remis au délégué de liste ou à son suppléant.

Délégué de liste : candidat ou non, désigné par l'organisation syndicale comme délégué de liste, afin de représenter la liste dans toutes les opérations électorales. Un délégué suppléant peut être désigné.



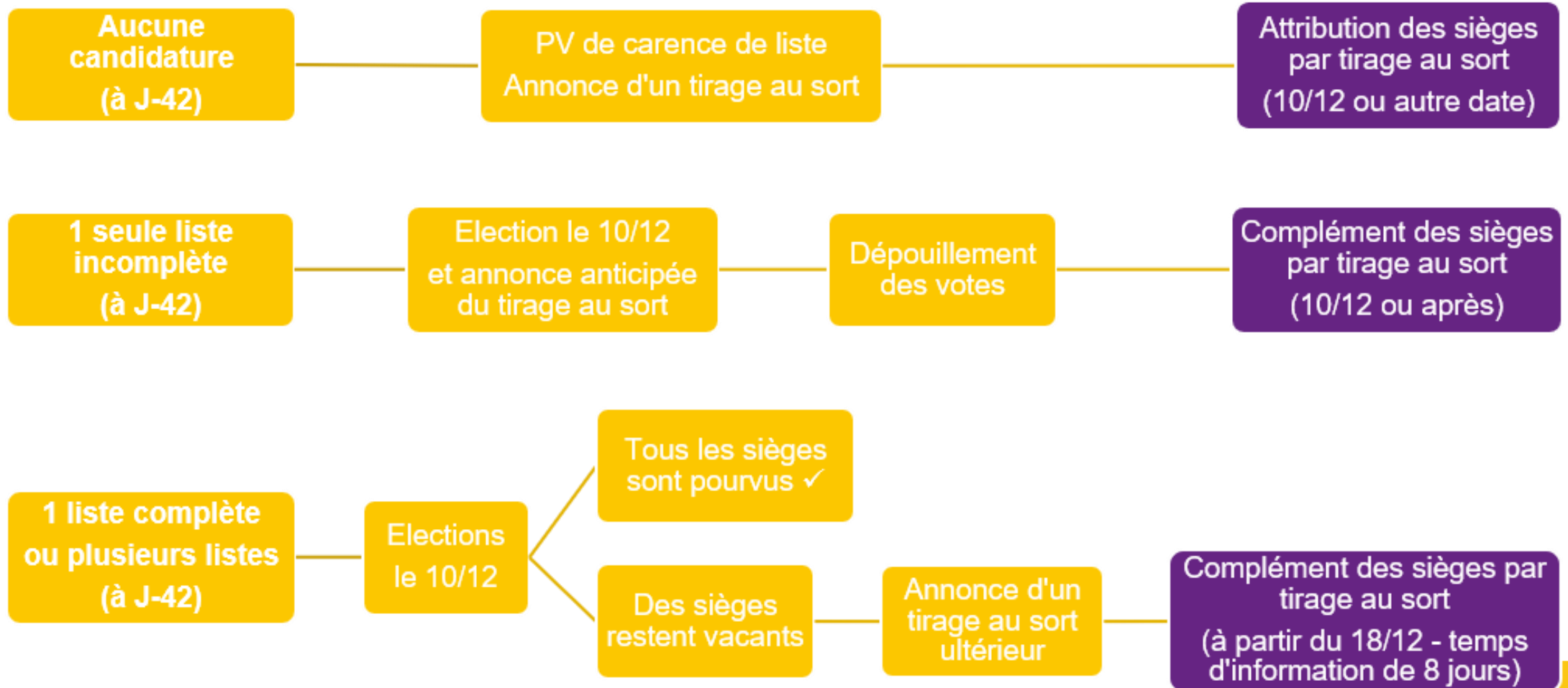
Modalités de dépôt d'une liste candidate

Chaque liste doit :

- ✓ comporter le nom d'un délégué de liste et éventuellement d'un suppléant ;
- ✓ mentionner les nom, prénom et genre de chaque candidat ;
- ✓ indiquer le nombre de femmes et d'hommes;
- ✓ être accompagnée, lors de son dépôt, d'une déclaration de candidature signée par chaque candidat ;
- ✓ mentionner, le cas échéant, l'union syndicale d'appartenance.



Absence ou nombre insuffisant de candidats



Dans notre boîte à outils

Fiche repère
n°9 -
Candidatures

Fiche repère
n°10 - Absence
de candidature
ou manque de
candidats

MÉMO
Éligibilité des
candidats et
recevabilité
des listes

Simulateur du
nombre F/H
sur les listes de
CST

Checklist pour
vérification des
candidatures
en CST

Formulaire de
dépôt de liste

Modèle de
déclaration
individuelle de
candidature

Modèle de
récépissé de
candidature

Modèle de
bulletin de vote

Modèle de PV
de carence de
liste (aucune
liste)



Organisation des scrutins



Matériel électoral et de propagande



- Modèle de bulletins de vote et d'enveloppes fixé par l'autorité territoriale.
- Enveloppes d'une couleur différente de celle de la précédente consultation générale, sans mention ni signe distinctif.
- Professions de foi :
 - Modèle identique, défini avec les OS
 - Une seule profession de foi par liste
- Envoi du matériel aux agents votant à l'urne en amont.

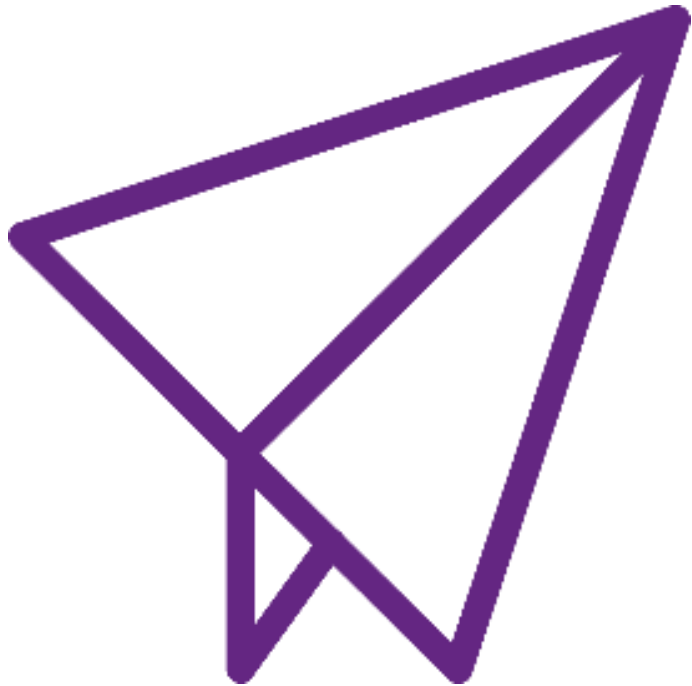
Fiche repère
n°11 -
Organisation
des scrutins

Modèle
d'arrêté de
bureau de
vote

Modèle de
bulletin de
vote



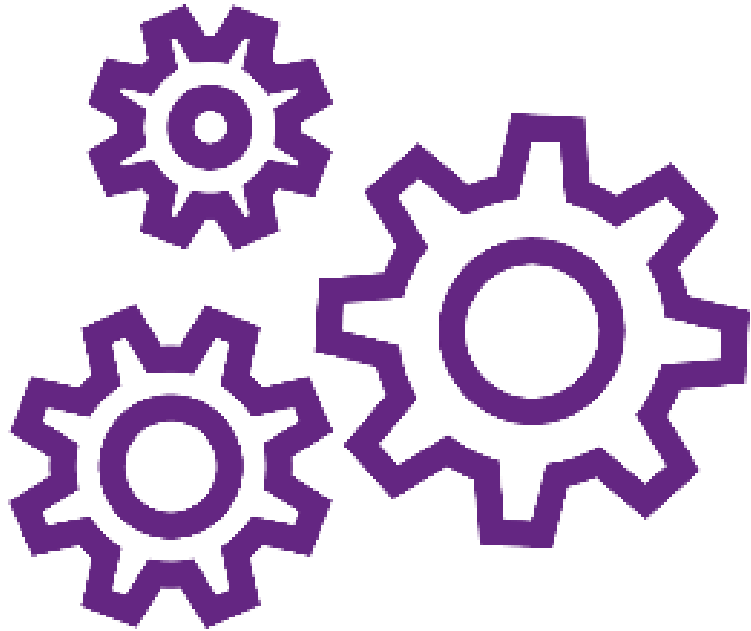
Vote par correspondance



- Modalité non obligatoire et dérogatoire au vote à l'urne
- Décision de l'autorité territoriale
- Réservé à certaines situations d'agents
- En fonction d'une liste affichée à J-30
- Vote uniquement par voie postale

Fiche repère n°8 - Vote par correspondance

Organisation du scrutin à l'urne



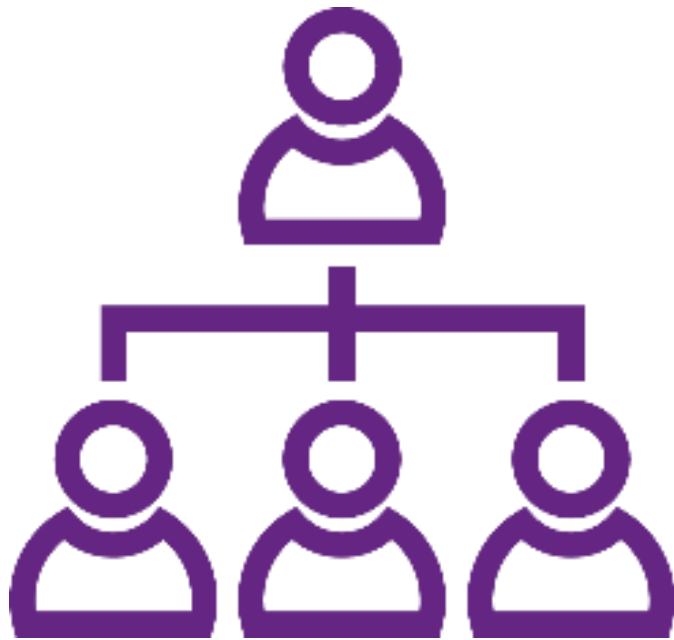
- Scrutin le 10/12/2026
- Dans les locaux administratifs durant les heures de service, pendant au moins six heures sans interruption
→ **fixé par arrêté de l'autorité territoriale**
- Possibilité d'instaurer des bureaux secondaires
- Consultation des OS fortement recommandée

Fiche repère
n°11 -
Organisation
des scrutins

Modèle
d'arrêté de
bureau de
vote

Modèle de
bulletin de
vote

Composition des bureaux de vote



Chaque bureau :

- est présidé par l'autorité territoriale ou son représentant ;
- Comprend un secrétaire désigné par l'autorité territoriale (élu ou agent représentant la collectivité) ;
- Comprend un délégué de chaque liste, et éventuellement un délégué suppléant.

→ **Arrêté de l'autorité territoriale pour la composition nominative des bureaux.**

Fiche repère n°11 -
Organisation des
scrutins

Modèle d'arrêté de
bureau de vote

Déroulement du scrutin



- Les électeurs votent en personne (sans possibilité de procuration) et à bulletin secret.
- Le vote s'exprime pour une liste complète et sans modification.
- Tout électeur atteint d'infirmité peut être assister par un électeur de son choix.

Fiche repère n°11 -
Organisation des
scrutins

Dépouillement et comptabilisation des votes



- Recensement des votes par correspondance.
- Dépouillement et établissement d'un procès-verbal des opérations de recensement et de dépouillement.
- Affichage des PV dans chacun des bureaux de vote.

Fiche repère
n°11 -
Organisation
des scrutins

Fiche repère
n°14 -
Dépouillement
et décompte
des résultats

Modèle de PV
de CST

Répartition des sièges



- Calcul du quotient électoral :

$$\frac{\text{Nombre de suffrages valablement exprimés}}{\text{Nombre de sièges de titulaires à pourvoir}} = \text{QUOTIENT ÉLECTORAL}$$

- Attribution des sièges au quotient électoral
- Attribution des sièges restant à la plus forte moyenne

$$\frac{\text{Nombre de voix obtenues par la liste}}{(\text{Nombre de sièges déjà obtenus} + 1)} = \text{Nombre de sièges à la plus forte moyenne}$$

Fiche repère n°11 -
Organisation des
scrutins

Fiche repère n°14 -
Dépouillement et
décompte des
résultats

Modèle de PV de
CST



Attribution des sièges



- Les sièges de **titulaires** sont attribués par ordre d'apparition sur la liste de candidature.
- Les **suppléants** sont les candidats venant immédiatement à la suite des candidats élus titulaires et dans l'ordre de présentation de la liste

Fiche repère n°14 -
Dépouillement et
décompte des résultats

Fiche repère n°15 -
Proclamation, publicité
et contestation des
résultats

Attribution des sièges



- Procès-verbal à envoyer immédiatement :
 - au préfet du département,
 - aux délégués de liste,
 - au Centre de gestion par mail à electionspro@cdg44.fr
- Résultats communiqués aux agents par tout moyen approprié (affichage, mail...).

→ Résultats de **CAP et CCP** à communiquer.

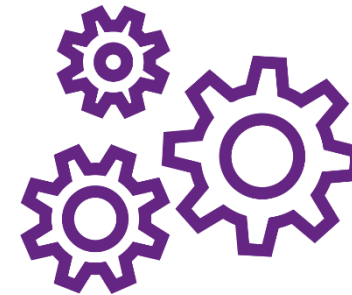
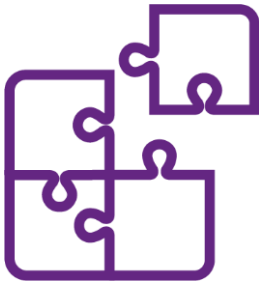
Fiche repère n°15 -
Proclamation,
publicité et
contestation des
résultats

Modèle de PV de
CST

Temps d'échanges et de questions



A vos questions !



Rendez-vous sur notre site internet :

<https://www.cdg44.fr/pilotage-des-ressources-humaines/elections-professionnelles-2026>



Dialogue social – Aurélien CHAUVET-GUÉRIN
Coralie DARGOUGE

Nous contacter :



02 40 48 83 59



electionspro@cdg44.fr



www.cdg44.fr